

pour le contrôle des armes légères

n° 14, Août 2004

NATIONS UNIES

Groupe de Travail pour le Marquage et le Traçage d'Armes Légères. Du 14 au 25 juin a eu lieu au siège des Nations Unies à New York la première réunion du Groupe de Travail pour le Marquage et le Traçage d'Armes de Petit Calibre Illicites. Ce Groupe a été créé en décembre 2003 par l'Assemblée Générale dans l'objectif de faire possible le développement d'un instrument international sur le marquage et le traçage d'armes légères et de petit calibre. Les deux autres rencontres de ce Groupe de Travail sont prévues pour la fin de l'an 2004 et durant l'année 2005.

Pour plus d'information:
disarmament.un.org

Réunion de l'Assemblée Consultative du Secrétaire Général sur le Désarmement. L'Assemblée Consultative sur les Affaires de Désarmement du Secrétaire Général a tenu une session à Genève du 30 juin au 2 juillet. L'objectif de cette session a été de délibérer sur sa contribution au Panneau de Haut Niveau sur les Défis, Menaces et Changements du Secrétaire Général

sur les aspects relatifs aux armes destruction massive, missiles, armes légères et mines antipersonnelles. Certains aspects sur le contrôle des exportations ont aussi été inclus. Les recommandations formulées par l'Assemblée Consultative sur les questions de désarmement font référence à: l'inclusion du facteur de la sécurité humaine dans les futurs programmes désarmement, la nécessité que la Communauté internationale déploie de plus grands efforts pour éradiquer la circulation et le commerce illicites d'armes, la promotion de l'éducation pour le désarmement et l'approfondissement des réflexions sur la relation entre désarmement et développement.

Source: disarmament.un.org

AFRIQUE

Le Conseil de Sécurité prolonge l'embargo d'armes sur la RD du Congo. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans sa Résolution 1552, a décidé par unanimité d'étendre une seconde fois l'embargo d'armes sur tous les acteurs en conflit dans la RD du Congo jusqu'en juillet 2005, ainsi que sur son système de contrôle. Cette décision est due au fait que

les parties en conflit n'ont pas rempli les conditions de l'embargo imposées dans la Résolution 1493, de juillet 2003. Cet embargo demande à tous les gouvernements, y compris celui de la RD du Congo, qu'ils empêchent l'approvisionnement de tout genre d'armement des combattants étrangers et des groupes armés d'opposition dans les régions Ituri et de Kivu, à l'est du pays. Ces conditions sont supervisées par un panneau d'experts. Celui-ci a détaillé dans son dernier rapport les effets limités de l'embargo, dû au contrôle limité que le Gouvernement exerce à l'est du pays. Selon ces experts, aussi bien les troupes ruandaises que les milices d'opposition de ce pays opèrent à la RD du Congo, ainsi que d'autres "groupes armés incontrôlés" et des "alliances de convenance" (miliciens d'autres pays, comme le Soudan, qui partagent leurs armes avec d'autres groupes armés en RD du Congo). Le panneau d'experts recommande une plus grande coordination régionale et internationale sur le contrôle du trafic aérien, et un plus grand support aux mécanismes de vérification conjoints.

Source : Rapport du Conseil de la Sécurité S/RES/1553 (2004) disponible à www.un.org

Recommandations d'IANSA pour l'accord international sur le Traçage d'Armes Légères et de Petit Calibre

IANSA a élaboré un document de positionnement à partir des opinions de ses membres du monde entier. Ce document fait un appel aux États pour qu'ils s'engagent à respecter les principes suivants :

Cadre global: L'instrument négocié doit concerner aussi bien les armes de petit calibre civiles que les militaires, ainsi que les transactions commerciales et gouvernementales.

Infrastructure nationale : Il faut créer des mécanismes et des agences nationales spécifiques pour l'identification et la centralisation de l'information sur les armes de petit calibre.

Marquage approprié : Chaque arme de petit calibre doit indiquer, au minimum, le fabricant, le pays de fabrication, un numéro unique de série et l'année de production.

Registre adéquat : Il doit exister des registres électroniques complets pour les producteurs et les vendeurs d'armes, ainsi que pour les forces de sécurité et les armes possédées par des civils.

Coopération internationale : Les Etats doivent garantir que les conditions du traçage impliquent une grande quantité de pays qui peuvent être contactés de façon opportune et effective.

Plus d'information à : www.iansa.org

Protocole de Nairobi. Des ministres des pays de la région des Grands Lacs et de la Corne d'Afrique ont signé le Protocole pour la Prévention, le Contrôle et la Réduction des Armes Légères, aussi appelé Protocole de Nairobi, qui obligera les pays signataires (le Burundi, le Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, la RD du Congo, le Rwanda, les Seychelles, le Soudan, l'Ouganda et la Tanzanie) à promouvoir des actions concrètes pour réduire le nombre d'armes légères en circulation dans leurs pays. Certaines de ces mesures impliqueront l'adoption de lois qui interdisent la fabrication, le trafic et la possession illicite d'armes, ainsi que la falsification de documents; les Gouvernements devront créer et actualiser des inventaires complets des armes qui appartiennent à l'État pour permettre leur traçage. Certaines exigences relatives au stockage, à la destruction et à la confiscation d'armes seront aussi établies. Ce Protocole s'encadre dans le Programme d'Action pour Prévenir, Combattre et Éradiquer le Commerce Illicite d'Armes Légères et de Petit Calibre, établi en 2001 par les Nations Unies.

Pour plus d'information: www.iansa.org

Nations Unies enquête sur le trafic d'armes du Liberia à la Guinée et à la Côte d'Ivoire. Des fonctionnaires des Nations Unies enquêtent sur un possible trafic d'armes, principalement de fusils AK-47 en échange d'autres biens matériels, ainsi que le mouvement d'anciens combattants aux frontières du Liberia avec la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sierra Leone, partant de dénonces réalisées par des communautés proches aux zones frontalières. Bien que l'UNMIL dispose de 15.000 effectifs pour le maintien de la paix dans le pays depuis août 2003, les combattants des anciens groupes armés d'opposition LURD et MODEL contrôlent beaucoup de points frontaliers.

Source: IRIN News www.irinnews.org

AMÉRIQUE

Accord du MERCOSUR pour combattre le trafic illégal d'armes. Le Conseil du Marché Commun du Mercosur, composé des Présidents des États parties, ont adopté par consensus la décision de combattre

de façon coordonnée le crime organisé, et particulièrement le trafic d'armes. Le Protocole d'accord (n° 15/04), prévoit des échanges d'information dès la fabrication même des armes, suivi des voies du trafic, soient-ils d'armes de grand calibre, de munitions, d'explosifs ou d'autres matériaux. Une autre des décisions concerne l'échange d'information à travers des systèmes informatiques douaniers, en sommant les administrations douanières des pays membre à maintenir et partager les informations de leurs banques de données.

Pour plus d'information: www.desarme.org

Accord des Présidents d'Amérique centrale. Les Chefs d'État et de Gouvernement des pays du Système de l'Intégration d'Amérique Centrale (SICA, formé par le Costa Rica, El Salvador, le Honduras, le Guatemala, le Nicaragua, le Belize, le Panama et la République dominicaine) ont effectué la XXIV^{ème} réunion ordinaire et ont accordé demander à la Commission de Sécurité de continuer d'exécuter et de développer les matières en rapport avec les transfert d'armes; ainsi qu'adopter la proposition de suivre une stratégie régionale, sous la Présidence Pro-Tempore, pour promouvoir les actions nécessaires dans chaque pays pour la prévention, réadaptation et réintroduction des membres de bandes et maras. Les représentants des pays ont exprimé leur satisfaction étant donné les progrès dans l'accomplissement du Programme Limitation et Contrôle d'Armements d'Amérique Centrale pour atteindre le Bilan Raisonnable de Forces, ainsi que Favoriser la Stabilité, la Transparence et la Confiance Mutuelle.

Pour plus d'information: www.sgsica.org

Succès du programme de désarmement au Brésil. Plus de 57.000 armes ont été collectées au Brésil en moins de 15 jours de campagne grâce à une initiative exécutée par le Gouvernement Fédéral avec l'appui d'organisations de la société civile. Le pays, qui concentre 11% des homicides

mondiaux commis avec des armes à feu, démontre, avec cette manifestation populaire massive, son opposition à la culture de la violence. Le programme s'est inspiré d'une expérience effectuée à l'État de Parana où s'est développé un programme semblable de rachat d'armement, et où on a déjà constaté une réduction de 24% des crimes violents par armes à feu.

Pour plus d'information:

www.desarme.org et www.vivario.org.br

Entrées de football contre des armes à Haïti. Suivant une proposition du Premier Ministre d'Haïti, Gerhard Latortue, qui a affirmé que la meilleure façon qu'a le Brésil pour aider au désarmement de son pays serait d'apporter sa sélection de football, le 18 août prochain aura lieu un match amical à Port-au-Prince entre les sélections de Haïti et du Brésil (celui-ci conduit la mission de stabilisation à Haïti, MINUSTAH). Il est prévu que le programme d'échange d'armes contre des entrées commence une semaine avant. On calcule qu'à Haïti il y a près de 25.000 d'armes qui circulent dans le pays illicitement. Le stade de football principal d'Haïti peut accueillir 12.000 spectateurs, mais les autorités haïtiennes calculent que 500.000 personnes qui pourraient demander assister au match.

Pour plus d'information:

www.un.org/Depts/dpko/missions/minustah

Campagne de désarmement à El Salvador. Le PNUD, la Radio UPA et le Musée Tin Marin ont initié la campagne "Zone sûre sans armes dans les rues", une initiative qui a pour but de sensibiliser les familles salvadoriennes sur les risques qu'implique porter des armes à feu dans les lieux publics. Selon un document diffusé par le PNUD, El Salvador est le quatrième pays latino-américain en taux d'homicides avec armes à feu. Pour cette raison, des enfants du mouvement infantile "Angeles de La Paz" (Angeles de la Paix) livreront 47.000 signatures à l'Assemblée Législative pour solliciter la modification de la Loi de Contrôle et Règlement d'Armes Feu, Munitions et Explosifs.

Plus d'information à:

www.violenciaelsalvador.org.sv

ASIE - PACIFIQUE

L'UE assiste la destruction d'armes au Cambodge. Le Ministère de la Défense du Cambodge, avec la collaboration de l'UE à travers de l'EU-ASAC, a détruit 4.426 armes militaires excédentaires. De plus, un registre d'armement et un projet de stockage sûr pour la région militaire de Siem Reap ont été mis en place. Cette destruction confirme la pratique du Gouvernement du Cambodge qui a détruit l'armement confisqué ou déclaré excédentaire depuis 1999. Jusqu'à présent quelque 131.000 armes légères ont déjà été détruites, grâce à l'assistance financière et technique de l'UE pour la destruction de la plupart de ces armes. L'EU ASAC opère au Cambodge depuis avril de l'an 2000 en assistant, outre le processus de Registre et d'Emmagasinage Sûr, le Ministère de l'Intérieur dans des projets d'entraînement des Conseils Communs pour qu'ils assument leur responsabilité sur la sécurité de l'armement léger.

Source : EU ASAC, 6 juillet 2004

Interdiction de port d'armes aux Philippines. La Cour Suprême des Philippines a rejeté par unanimité la demande au tribunal d'un ancien Général qui réclamait le port d'armes à feu comme un droit protégé par la Constitution ; cette demande a été rejetée en considérant que le droit au port d'armes est un privilège de status et non un droit constitutionnel. Le port d'armes à feu en dehors des résidences avait été interdit en janvier 2003 par la Présidente, Macapagal-Arroyo, dans le but de réduire la prolifération de crimes, en particulier ceux qui sont causés par le groupe armé d'opposition Armée du Nouveau Peuple (NPA, par ses sigles en Anglais).

Source : Philippine Daily Inquirer, 20 juin 2004

Situation de sécurité au Népal. Une recherche d'International Alert montre la situation de la sécurité au Népal, au sud de l'Asie. Ce rapport indique que malgré être un pays traditionnellement peu atteint par la présence d'armement léger (uniquement utilisé pour la chasse), cette situation a changé depuis 1996 dû à la possession d'armes des membres du

Parti Communiste. La révolution promue par le Parti Communiste a fait augmenter le nombre d'armes de feu aux mains de la population civile, fait qui a provoqué une augmentation des décès violents par ce type d'armement (12 par jour en moyenne et un total de 10.400 depuis 1996). Cette prolifération entre la population civile est facilitée d'une part par l'existence d'un marché illicite parmi les membres du Parti Communiste et parmi les corps de sécurité, qui ont reçu du nouvel armement et s'est débarrassé de l'ancien, et d'autre part par la facilité d'acquérir des armes légères dans les zones frontalières avec le nord-est de l'Inde.

Source : www.international-alert.org

EUROPE

Révision du Code de Conduite de l'UE. La Présidence de l'UE du second semestre 2004, régie par les Pays-Bas, accepte d'organiser une conférence de représentants gouvernementaux et de divers ONG européennes pour la révision du Code de Conduite sur les Transferts d'Armes. Cette conférence aura lieu à Bruxelles en automne prochain. Malgré avoir été annoncée avec peu d'anticipation, cette expérience espère obtenir des résultats analogues à ceux obtenus dans la réunion à Dublin, en décembre 2003, pendant la Présidence de l'Irlande de l'UE. L'intention de ce genre d'exercices est que la société civile ait un rôle significatif dans la révision et le renforcement du Code de Conduite.

Source : www.saferworld.org.uk

Désarmement en Russie. Le Ministère de l'Intérieur affirme qu'il continuera avec les programmes de rachat d'armement dans le Caucase nord étant donné les bons résultats des initiatives entreprises jusqu'à présent. On calcule qu'en Tchétchénie on a déjà restitué environ 3.000 armes à feu, plus quelque 3 millions de munitions. Dans certains cas, ces initiatives ont reçu le soutien de protecteurs privés. Rien qu'en 2003, des opérations de désarmement ont été mises en œuvre dans 35 des États membre de la Fédération.

Source : RIA Novosti, 9 juin 2004

Contrôle et suivi des Armes Légères au sud-est de l'Europe.

La Chambre pour le Contrôle des Armes Légères au Sud-est de l'Europe (SEESAC, par ses sigles en anglais) a commandé au centre de recherche Saferworld l'élaboration d'un rapport indépendant sur la situation de la problématique de la prolifération d'armement léger dans les pays du sud-est de l'Europe. La présence de ce type d'armement rend difficile le développement de ces pays, nourrit l'insécurité et mine les efforts de stabilité et de construction de paix. La recherche conclut qu'un bon nombre de gouvernements ont effectué d'importants progrès pour le contrôle des armes légères depuis l'adoption de l'Accord de Stabilité dans la région en novembre de 2001 et que la société civile a acquis une plus grande conscience du problème et de ses possibilités d'action. D'un autre côté, on regrette le manque de coordination régionale, surtout en termes de contrôle du trafic illicite et des zones frontalières.

Pour davantage d'information:

www.seesac.org

II^a Réunion Plénière du Forum Parlementaire Permanent sur les Armes légères et de petit calibre.

Le Forum Parlementaire Permanent sur les Armes Légères et de petit calibre, constitué à Madrid en octobre 2002, organise sa II^{ème} Réunion les prochains jours 22, 23 et 24 septembre aux Parlements de la Suède et la Finlande. L'objectif de ce Forum est unir des efforts dans le cadre parlementaire pour éviter une prolifération d'armes légères incontrôlée et pour échanger des expériences et des connaissances entre des parlementaires européens et américains. Parmi les participants il y aura des parlementaires d'Amérique Centrale et d'Europe, des représentants gouvernementaux, des membres de l'ONU et de l'OEA, ainsi que des représentants de la société civile. Cette réunion sera clôturée avec une destruction d'armes.

Pour plus d'information: Swedish

Fellowship of Reconciliation www.krf.se

Autres

Semaine d'Action contre les Armes Légères. À travers la coordination d'IANSA, la Semaine d'Action Globale contre les Armes Légères a eu lieu en juillet dans plus de 30 pays du monde. La raison de cette Semaine d'Action est la commémoration du 9 juillet, Jour International des Nations Unies pour la Destruction des Armes Légères. Parmi les multiples actes célébrés, ressortent les destructions d'armes au Venezuela (18.000 armes), au Togo (5.000) et en Macédoine (environ 200). Cette année la célébration de la Semaine d'Action a été profitée pour obtenir des signatures pour la campagne internationale *Control Arms*, qui s'efforce pour qu'un maximum de pays signent un Traité International sur le Commerce d'Armes pour l'an 2006. Aujourd'hui, comptant l'annonce de l'Espagne d'adhérer à ce Traité effectuée aussi le 9 juin, il y a déjà onze pays qui se sont engagés à impulser ce Traité, qui exhorte d'établir des critères le respect des droits de la personne et du droit international humanitaire.

Pour plus d'information:

www.iansa.org

Annuaire 2004 du Small Arms Survey. Le Small Arms Survey a présenté son quatrième annuaire sur la situation des questions relatives à l'armement léger partout dans le monde. À cette occasion, le rapport a comme objectif principal de chercher le lien entre les abus persistants aux droits de la personne et la présence d'armes légères, ainsi que l'impact des exportations d'armes sur la violation des droits de la personne et la contribution de l'armement dans la violence et la criminalité partout dans le monde. L'annuaire souligne que 1.250 entreprises sont en relation avec la production d'armement léger dans plus de 90 pays du monde entier. En outre, le Brésil, la Chine, les Etats-Unis et la Russie sont signalés comme les principaux exportateurs d'armes légères. L'annuaire avertit, pour finir, que très peu de pays effectuent des contrôles stricts sur le commerce d'armes.

Rapport disponible dans:

www.smallarmssurvey.org

Rapports de la campagne "Arms control". Un rapport de l'ONG Oxfam (*Armes ou croissance?* dans le cadre de la campagne *Arms control*) dénonce que beaucoup de pays sacrifient l'accomplissement des objectifs du millénaire en ce qui concerne le développement humain pour favoriser le commerce d'armes. Cette recherche a analysé le comportement des 17 principaux pays exportateurs d'armes du monde, qui s'étaient engagés à faire dépendre l'impact de leurs ventes d'armes en fonction des niveaux de développement des pays récepteurs. D'autre part, un rapport d'Amnistie Internationale "*Miner la sécurité globale : Les exportations d'armes de l'Union Européenne*" signale que les contrôles sur l'exportation d'armes dans l'Union Européenne élargie sont dangereusement inefficaces, raison pour laquelle il est nécessaire d'établir avec urgence des normes nouvelles et strictes pour protéger les droits de la personne et sauvegarder leur sécurité.

Rapports disponibles à:

www.controlarms.org/fr/index.htm



Photo: Action de la Campagne espagnole "Armas bajo control", Barcelone 09/07/04

Edifici G6 ~ Campus de la UAB
08193 Bellaterra (Cerdanyola del Vallès)
Barcelona, Spain

Tel. 34 93 581 24 14 unescopau@pangea.org
Fax 34 93 581 32 94 www.pangea.org/unescopau

Pour une meilleure diffusion de ce bulletin, nous remercierons les récepteurs qu'ils nous transmettent l'adresse de courrier électronique des personnes qui puissent être intéressées à recevoir ce genre d'information. Pour ceci, contactez:

Daniel.Luz@uab.es

De la même façon, l'École de Culture de la Paix appréciera que vous nous transmettiez toute information relative au contrôle des armes légères.